

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DE VASSIVIERE

(Haute-Vienne)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil quinze, le 9 avril à 18 H 00, le Conseil de Communauté de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la salle d'exposition de la mairie d'Eymoutiers, sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre FAYE, Président,

Nombre de délégués en exercice : 33

Date de convocation du Conseil de Communauté : 1^{er} avril 2015.

Présents :, BIDAUD Jean-Michel (Pouvoir de Gilles TERRIER), BODIN Pascal, CAMBOU Stéphane, (Pouvoir de Dominique BAUDEMONT), CHABANAT Christine, CHADELAUD Michel, CHAUVERGUE Laurence, DEVAUX Nathalie (Pouvoir de Claude GERY), DOLLEY Alain, FAYE Jean Pierre, GANE Isabelle, , LACOUTURIERE Michel, LOURADOUR Patricia, MENUCELLI Thierry, MUZETTE Thierry, PAQUET Laurent, PERDUCAT Daniel, PERIGAUD Chantal, PEYRISSAGUET Jean-Jacques, PLAZANET Mélanie (Pouvoir de Delphine RAYNAUD), PONS Gérard, ROGER Edouard, SERRU Marie-Claire (Pouvoir de Monique LENOBLE), SIMON Philippe, SUDRON Frédéric, VERGNE Didier

Suppléant avec voix délibérative : CANON Jean-Louis, GRANDAUD Gilbert.

Excusés : BAUDEMONT Dominique, GARDELLE Bruno, GERY Claude, LENOBLE Monique, POURCHET Pierre, RAYNAUD Delphine, TERRIER Gilles.

Absent : SIMON Isabel

Secrétaire de séance : Marie-Claire SERRU.

Présents 27 / Votants 32

N°49-2015 : Aménagement de la maison « Chez Giraud » à Cheissoux : Avenants

Vu le Code des Marchés Publics,

Monsieur le Président informe les membres du Conseil Communautaire, que dans le cadre des travaux d'aménagement de la maison « Chez Giraud » à Cheissoux, il convient de passer les avenants désignés ci-après :

Lot n°5 – serrurerie – attribué à l'entreprise SER RU'BAT

Montant initial :	6 863,00 € HT
Avenant n°2 :	4 513,68 € HT
Nouveau montant du marché :	11 376,68 € HT

Objet de l'avenant : fourniture d'un escalier supplémentaire pour le logement numéro 2.

Lot n° 10 – plomberie - sanitaires – attribué à l'entreprise ADI

Montant initial + avenant :	13 971,26 € HT
Avenant n°3 :	- 67,01 € HT
Nouveau montant du marché :	13 904,25 € HT

Objet de l'avenant : remplacement de la paroi de douche par un rideau de douche.

Les membres du Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité

- **D'AUTORISER, Monsieur le Président, à signer les avenants considérés ainsi que tout document s'y rapportant pour leur exécution.**

Pour copie conforme :
Le 10 avril 2015

Le Président,
Jean-Pierre FAYE